

Lancement de l'appel à projets « 1 jeune, 1 mentor »

01 Avril 2021



© Adobe Stock

Lancé le 25 mars, ce premier appel à projets a pour objectif de soutenir des projets de croissance du mentorat en France. Il est ouvert jusqu'au 19 avril.

Emmanuel Macron a annoncé, le 1er mars, le lancement du dispositif « **1 jeune, 1 mentor** ». Celui-ci s'inscrit dans le **plan #1jeune1solution** [1] et doit permettre d'augmenter le nombre de jeunes qui bénéficient, pendant leur parcours scolaire, dans leurs choix d'orientation ou en phase d'insertion professionnelle, d'un **accompagnement par un mentor plus âgé** (étudiant, professionnel en exercice ou jeune retraité). L'ambition affichée est d'augmenter le nombre de "mentorés" de **25 000 à 100 000** fin 2021, puis **200 000** en 2022.

Le mentorat

*Le mentorat est destiné à **redonner confiance** aux jeunes et à **élargir leurs horizons**. Il crée des ponts intergénérationnels et des parcours de réussite éducative et professionnelle.*

Ce dispositif permet à des jeunes de bénéficier de conseils professionnels d'un mentor. Ce dernier peut être un actif ou un retraité. Il accompagne des jeunes, parfois dès le début du collège, sur le moyen-long terme, en leur consacrant une à deux heures par mois.

***Huit associations** sont en pointe dans ce domaine, dont Chemin d'avenir, l'AFEV, Article 1 ou encore Telemaque. Parmi les entreprises les plus impliquées, on retrouve Axa, Accenture, BNP Paribas ou encore Total. (Source : site du Gouvernement)*

Ce premier appel à projets a pour objectifs de soutenir des projets de croissance du mentorat en France. Un budget de **16 millions d'euros** lui est alloué pour initier du mentorat pour environ **50 000 jeunes** d'ici à l'automne.

C'est un premier jalon essentiel dans la construction d'une « politique publique-privée de soutien au mentorat ». Il sera complété, dans les prochains mois, par un second appel à projets, en cohérence avec les moyens financiers (**30 millions d'euros** en sus des moyens déjà en place sur le sujet) dégagés cette année dans le cadre de ce dispositif.

Une attention particulière sera portée aux acteurs qui accompagnent, en priorité, des jeunes issus de milieux modestes, de quartiers administrativement repérés comme les **Zones de revitalisation rurale** (ZRR) ou les **Quartiers prioritaires de la politique de la ville** (QPV).

La date de clôture est fixée au **19 avril**. Le dossier complet est à renvoyer à mentorat@jeunesse-sports.gouv.fr [2].

En savoir plus sur cet appel à projets [3].

Emmanuelle Vignerot

Tags : [#1jeune1solution](#) [4] | [plan de relance](#) [5] | [mentorat](#) [6] | [RCO](#) [7] | [QPV](#) [8]

